



Informations sur l'examen de santé d'entrée à l'école

Chers parents, chers tuteurs,

votre enfant sera bientôt scolarisé. Dès leur entrée à l'école, tous les enfants de Munich alors **âgés de quatre à cinq ans** passent un examen de santé afin de contrôler, entre autre, leur vue, leur ouïe ainsi que leur développement linguistique. Cet examen permettra au personnel médical de déterminer comment et dans quels domaines votre enfant pourra être davantage stimulé à compter de son **avant-dernière année au Kindergarten** et démarrer ainsi sa scolarité dans les meilleures conditions.

Cet examen est **obligatoire** en Bavière. Vous recevrez une invitation de la part de l'unité de santé publique.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'examen de santé sur:

muenchen.de/rseu



Après avoir reçu l'invitation de l'unité de santé publique, si vous **n'amenez pas** votre enfant à l'examen de santé d'entrée à l'école, vos données seront transmises à l'Office municipal de la jeunesse (Stadtjugendamt) de Munich.

L'**Office (Jugendamt)** vous contactera pour savoir pourquoi l'examen n'a pas eu lieu.

La maison de la citoyenneté sociale (Sozialbürgerhaus) dispose d'un système d'aides et de soutien pour vous et votre enfant. Pour savoir quelle maison de la citoyenneté sociale est compétente dans votre quartier, rendez-vous sur la page suivante: stadt.muenchen.de/service/info/sozialbuengerhaus/1060763/



Votre service social

Esther Maffei
Direction de l'Office municipal
de la jeunesse

Wir sind München
für ein soziales Miteinander